

Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 octobre 2017

Objet : RS - Attribution du marché de fourniture de services de communications électroniques : téléphonie fixe, téléphonie mobile et accès internet

- date de convocation le 20 octobre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton Jean-Pierre Beguin
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Sylvie Vuillermet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 12

François Blanc - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Bernard Januel - Sylvie Koska - Marie Perrier - Dominique Pommat - Florence Vallin-Balas

Bureau du 26 octobre 2017

délibération n° 185-17

objet **RS - Attribution du marché de fourniture de services de communications électroniques : téléphonie fixe, téléphonie mobile et accès internet**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, indique qu'une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert a été lancée par l'intermédiaire d'un avis d'appel public à concurrence publié le 10 juillet 2017 au JOUE (Journal officiel de l'union européenne) et au BOAMP (Bulletin officiel d'annonces des marchés publics) concernant la fourniture de services de communications électroniques : téléphonie fixe, téléphonie mobile et accès internet.

Cet appel d'offre a fait l'objet d'un groupement de commandes réunissant :

- la Communauté d'agglomération Chambéry métropole - Cœur des Bauges,
- la Ville de La Motte-Servolex,
- le Centre communal d'action sociale (CCAS) de La Motte-Servolex,
- Savoie Déchets,
- Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges est le coordonnateur du groupement.

La date limite de remise des offres était fixée au 11 septembre 2017.

L'allotissement est le suivant :

- lot 1 : téléphonie fixe (lignes analogiques et accès T0),
- lot 2 : téléphonie fixe principale (accès T2 et groupement de T0),
- lot 3 : téléphonie mobile,
- lot 4 : M2M (communications machine to machine),
- lot 5 : accès internet asymétriques,
- lot 6 : accès internet symétriques et liaisons VPN/IP.

Les offres remises à l'issue de la consultation ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation :

- prix : 40 %,
- valeur technique : 60 %.

Le marché est passé pour une durée de deux ans, renouvelable deux fois un an, soit pour une durée maximale de quatre ans.

La commission d'appel d'offres du 12 octobre 2017 ainsi que la commission d'appel d'offres du 25 octobre 2017 a attribué les marchés aux entreprises ayant obtenu les meilleures notes :

- lot 1 : Orange (montant de marché indicatif annuel : 59 107 €HT),
- lot 2 : Orange (montant de marché indicatif annuel : 23 026,75 €HT),
- lot 3 : Bouygues (montant de marché indicatif annuel : 28 391 €HT),
- lot 4 : Bouygues (montant de marché indicatif annuel : 6 561 €HT),
- lot 5 : Orange (montant de marché indicatif annuel : 11 991 €HT),
- lot 6 : Orange (montant de marché indicatif annuel : 10 308 €HT).

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 28, 36 et 42,

Vu l'attribution de la commission d'appel d'offres du 12 octobre 2017 pour les lots 1 et 3 à 6, et l'attribution de la commission d'appel d'offres du 25 octobre 2017 pour le lot 2,,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les marchés relatifs à la fourniture de services de communications électroniques : téléphonie fixe, téléphonie mobile et accès internet, selon les prix portés à l'acte d'engagement et aux bordereaux des prix unitaires,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les marchés à venir et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 185-17

Objet de l'acte : RS - Attribution du marché de fourniture de services de communications électroniques : téléphonie fixe, téléphonie mobile et accès internet

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 26 octobre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20190H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20190H1

Date de transmission en Préfecture : 03 novembre 2017

Date de réception en Préfecture : 03 novembre 2017